



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Bid Fax : 1-855-983-1808

Bid Email : soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 004 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Calgary, AB

Titre : Réaménagement du sentier Boréal – Parc national du Mont-Riding	
N° de l'invitation : 5P468-22-0245/A	Date : 23 février 2023
N° de modification : 004	
N° de référence du client :	
N° de référence de SEAG : PW-23-01022330	

L'invitation prend fin : À : 14 h Le : 28 février 2023	Fuseau horaire : HNR
---	--------------------------------

F.A.B. : Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Jen Maheu	
N° de téléphone : 587-432-8458	N° de télécopieur : 1-855-983-1808
Courriel : jennifer.maheu@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 004

La présente modification vise à distribuer la liste des participants à la visite facultative du site qui aura lieu le 13 février 2023 et 21 février 2023 et à distribuer le document de questions et réponses.

A. PARTICIPANTS À LA VISITE FACULTATIVE DU SITE - 13 FÉVRIER 2023

Fournisseur	Nom du représentant
Scatliff + Miller + Murray	Alex Man

B. PARTICIPANTS À LA VISITE FACULTATIVE DU SITE - 21 FÉVRIER 2023

Fournisseur	Nom du représentant
AECOM	Joe Barron

C. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q18 Le point 2.3.1 indique que les documents de construction des soumissions doivent être fournis à la fois en format numérique et en copies papier. Par contre, selon le point 2.3.4.8, les documents doivent être soumis uniquement en format numérique. Veuillez préciser les exigences de l'APC en ce qui concerne les soumissions en copies papier pour chacune des étapes 33 %, 66 %, 99 % et 100 %, ainsi que tout autre livrable.

R18 Les sections mentionnées ci-dessus devraient être 3.3.1 et 3.3.4.8. Il est seulement nécessaire d'envoyer les soumissions en format numérique.

Q19 Les deux structures de pont doivent-elles avoir une portée libre pour les longueurs indiquées? Est-il envisageable de raccourcir les portées à l'aide de pieux hélicoïdaux intermédiaires ou d'autres structures, à condition qu'elles soient conformes aux exigences environnementales et hydrauliques?

R19 Non, les ponts ne sont pas tenus d'avoir une portée libre aux longueurs indiquées. L'étude de la réduction des portées sera autorisée.

Q20 Savez-vous s'il y a d'autres limitations ou exigences environnementales relatives aux ouvrages de traversée liées au ministère des Pêches et des Océans (MPO) ou à d'autres organismes d'approbation, en plus de celles énumérées à la section 3.2.3.3?

R20 Non.

Q21 Quand l'infrastructure a-t-elle été enlevée?

R21 Les infrastructures endommagées existantes (ponts et promenades de bois) ont été enlevées dans la mesure du possible au cours de la période décembre-janvier 2022/2023.

Q22 Quel équipement a été utilisé pour enlever les ponts?

R22 Excavatrices miniatures, motoneiges et véhicules tout-terrain (VTT).

Q23 L'épaisseur de la glace suffisait-elle pour permettre à l'équipement de traverser Jackfish Creek?

R23 Un pont de neige a été créé pour faciliter la traversée du ruisseau par l'excavatrice miniature.

Q24 Pourquoi les poteaux du pont n'ont-ils pas été enlevés et le seront-ils avant la construction, ou seront-ils enlevés dans le cadre de la nouvelle construction?

R24 La plupart des poteaux du pont ont été enlevés, mais certains ont été laissés en raison de la combinaison des conditions du sol et de la présence potentielle d'artefacts culturels. Ils seront enlevés par l'entrepreneur en construction lorsque les conditions du sol le permettront (dégel), pour qu'une enquête appropriée puisse être effectuée au moment de leur enlèvement.

N° de l'invitation :
5P468-22-0245/A

N° de la modification :
004

Autorité contractante :
Jen Maheu

Ver. 02.08.21

N° de référence du client :

Titre :
Réaménagement du sentier Boréal – Parc national du Mont-Riding

Q25 Nous aimerions demander de reporter la date de clôture des soumissions d'une semaine.

R25 La date de clôture de l'invitation à soumissionner a été reportée au 28 février 2023.

Q26 Y a-t-il un type de structure préféré pour les ponts? Bois, aluminium, etc.

R26 Le bois, le bois lamellé-collé ou l'aluminium, ou une combinaison de matériaux similaires seraient acceptables sur un sentier de ce type. Les matériaux doivent exiger relativement peu d'entretien et tenir compte de l'esthétique du secteur sauvage.

Q27 Quel type d'appareil de forage géotechnique peut accéder aux sites?

R27 Comme il est indiqué ci-dessus, une excavatrice miniature a pu accéder aux deux sites du pont au cours de l'hiver. Si l'enquête est réalisée en hiver, un appareil plus petit tel que le Geoprobe 7822DT pourrait accéder aux deux côtés du ruisseau en passant par les ponts de neige en place avant la fonte des neiges. Après la fonte des neiges, un seul côté du ruisseau est accessible à chaque site.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.